



**II LA ROQUE-GAGEAC** Les chantiers de la commune  
au menu des vœux de Jérôme Peyrat, candidat en mars

# Un village humain

« **U**n moment particulier. » C'est avec ces mots que Jérôme Peyrat, maire de La Roque-Gageac, qualifiait dimanche, les instants partagés par la population à l'occasion de la cérémonie de début d'année. « Des vœux sans Jean-Luc Lafon (adjoint décédé en novembre dernier), poursuivait l'édile, pour lequel nous conservons un souvenir fort. »

Entouré des membres du Conseil municipal, mais également des élus du territoire de la Communauté de communes du Périgord noir, dont il est le président, il s'attachait ensuite à faire le bilan des grands chantiers menés à bien durant ce dernier mandat en citant, par exemple, la halle « qui a changé la vie sur la place du village », ou encore l'aménagement des ruelles, « qui facilitent l'accueil et la visite ».

Ceci avant d'évoquer des travaux tout aussi importants, quoique moins visibles, « qui permettent un développement harmonieux » avec la révision de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) pour la préservation du cachet de la cité, la création de la carte communale et la construction de deux lotissements, « dans l'esprit de favoriser l'implantation de nouvelles familles ».

La Roque-Gageac compte de toute évidence assurer sa croissance démographique tout en s'équipant des structures adéquates.

**Développement et préservation.**



Jérôme Peyrat : « La commune est prête à favoriser toutes les actions proppées à son rayonnement »

PHOTO: JITTIA CARRIZEY JASICKI

« Nos projets résident dans la préservation d'un village à taille humaine, qui se veut ouvert aux nouveaux pans de l'économie, poursuivait Jérôme Peyrat. Nous tenons entre nos mains l'un des plus beaux bijoux du Périgord, mais nous ne pouvons pas jouer que sur cet aspect patrimonial sans y apporter notre contribution. » Sur ce chapitre, le maire parlait aussi des futurs agrandissement et amélioration du réseau d'assainissement, et du déplacement de la lagune vers une zone non inondable en rendant son aspect naturel, en bord de rivière, à celle utilisée jusqu'à présent.

Il annonçait également que le permis de construire de l'école (en regroupement pédagogique avec Vitrac), était obtenu depuis quinze jours, que le dossier de l'élargissement de la traversée du bourg suivait son cours avec la certitude

désormais acquise que le projet n'aura pas d'incidence sur l'écosystème, et enfin que la commune finançait l'installation d'un distributeur automatique de billets.

Le premier élu des Laroquois concluait en assurant les associations du soutien de la municipalité, qui continuera à appuyer leurs actions, que ce soit dans le jumelage avec Saint-Thomas-de-Joliette au Québec, les activités de l'Amicale laïque ou encore dans la notoriété et la pérennisation des jardins exotiques, dont la destinée sera remise entre les mains d'une « association de sauvegarde et de développement ».

Avant d'inviter les participants à partager le verre de l'amitié, Jérôme Peyrat confirmait qu'il se proposerait à nouveau en mars aux suffrages des habitants du village afin de continuer à porter tous ces projets.

Co

II M  
Quin  
au p  
19 ja  
salle

II SA

Thé  
20 ja  
est o  
Maill  
dans  
camp  
Jacky  
05 53

II SAR

P

1

J

G